

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Baret Philippe ;Bertin Pierre (coordinateur(trice)) ;Debier Cathy ;Gaspart Frédéric ;Legrève Anne ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Le mémoire ou travail de fin d'étude est une initiation à la recherche. Il s'agit d'une démarche personnelle qui, sous la guidance d'un promoteur, développe la maîtrise de l'approche expérimentale, de l'interprétation des résultats à la lumière des connaissances actuelles avec la perspective de travaux ultérieurs. A côté de cette méthodologie, l'étudiant doit pouvoir communiquer clairement et oralement les résultats de son travail et garder un esprit critique quant à l'adéquation entre la démarche suivie et les buts poursuivis.</p> <p>Afin de les rendre plus visibles, ces activités de communication et ces exercices d'analyse critique sont valorisés au travers de séminaires se focalisant sur les aspects pédagogiques de la communication scientifique. L'usage de l'anglais est obligatoire.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette activité, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les outils informatiques permettant la présentation de diaporamas et l'élaboration de graphiques scientifiques ; • présenter en anglais le contexte et l'état de l'art dans le domaine de son mémoire en définissant de manière synthétique les objectifs poursuivis et la démarche méthodologique et/ou expérimentale qui est mise en place ; • présenter oralement et en anglais les résultats obtenus et les interprétations scientifiques qui peuvent en être faites, tant à des pairs qu'à des experts dans le domaine de la bioingénierie ; • définir les principaux acquis à retenir au vue du travail en cours et identifier les perspectives de développement ultérieurs ; • répondre à des questions ouvertes en justifiant les affirmations qui sont faites de manière scientifiquement rigoureuse, nuancée et critique. <p>1</p> <p>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) : M.6.2., M.6.4., M.6.5., M.6.8., M.6.9.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'aboutissement des séminaires donnés en cours d'année est la présentation orale effectuée lors de la défense publique du mémoire. La note attribuée à ce cours correspond à l'évaluation de la présentation orale du mémoire par le jury du mémoire. Cette évaluation portera sur 2 points, de poids équivalent : 1. Clarté de l'exposé (qualité des transparents, modulation de la voix, répartition du temps entre les différentes parties de l'exposé, maintien de l'attention, etc.) ; 2. Rigueur scientifique de l'exposé (terminologie, contenu des transparents, capacité de synthèse, etc.). Ceci s'applique à l'ensemble des étudiants, y compris ceux dont le promoteur n'est pas un enseignant de la faculté et ceux inscrits à la formation CPME. Les coordinateurs vérifieront auprès des responsables du cours de chaque équipe (ou auprès des promoteurs lorsque l'étudiant effectue son mémoire en dehors de la Faculté) avant la session de juin que tous les étudiants ont effectivement présentés leurs deux séminaires. Tout étudiant qui n'aura pas satisfait aux exigences de ce cours peut se voir attribuer une note d'insuffisance (0/20), quelle que soit la qualité de la présentation orale lors de la défense du mémoire.</p>
Contenu	<p>Le responsable du cours de chaque laboratoire prend l'initiative de réunir l'ensemble des étudiants dont le promoteur principal fait partie du laboratoire en question, les (co)promoteurs de mémoires ainsi que des chercheurs seniors, des doctorants et étudiants du même laboratoire. Ces rencontres peuvent notamment s'insérer dans le cadre des séminaires de l'unité de recherche.</p> <p>Une première réunion au cours du 1er quadrimestre permet de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, l'objectif du mémoire, l'état des connaissances, le programme de travail et les difficultés entrevues. Une deuxième réunion au cours du 2ème quadrimestre a pour but de présenter, sous forme d'un séminaire d'une quinzaine de minutes, les objectifs du travail, une synthèse des résultats de la recherche et leurs discussions ainsi que les difficultés rencontrées.</p>

	<p>Les étudiants d'un même laboratoire sont encouragés à préparer ensemble leurs interventions, éventuellement avec l'aide d'un chercheur senior. Les étudiants dont le promoteur principal ne fait pas partie de la Faculté auront la responsabilité d'organiser eux-mêmes les séminaires, soit en accord avec un des laboratoires de la Faculté, soit dans le laboratoire où ils effectuent leur recherche. Dans ce dernier cas, le promoteur devra confirmer par écrit auprès du coordinateur du cours que l'étudiant a bien effectué les deux présentations.</p> <p>Le coordinateur du cours dans chaque programme veillera à ce que tous les étudiants effectuent leurs séminaires. Ces réunions sont suivies d'une discussion des forces et faiblesses de l'exposé oral, de l'état d'avancement du travail, de la bonne tenue du calendrier de recherche et de l'esprit critique de l'étudiant. Le calendrier des rencontres est fixé en fonction des règles propres à chaque laboratoire. Il est conseillé de garder une certaine souplesse en fonction du thème du mémoire et de son organisation (par exemple, mémoire en partenariat avec une institution étrangère ou stage-mémoire).</p> <p>Les étudiants participent également aux réunions organisées par les autres étudiants du même laboratoire et, dans la mesure du possible, aux défenses de mémoire par les étudiants de la promotion précédente en septembre, aux défenses de thèse, et aux préparations du concours FRIA organisées par les personnes de la même unité.</p>
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en sciences agronomiques	BIRA2M	3		
Master [120] en sciences agronomiques et industries du vivant	SAIV2M	3		